



# COMITE SPORTIF BOULISTE 71

## CHAMPIONNAT FEDERAL « VETERANS » 2022

**MARDI 24 MAI à VINZELLES et JEUDI 02 JUIN à DAVAYE**

Ce championnat disputé en quadrettes est réservé aux joueurs âgés d'au moins 60 ans (nés en 1961 ou avant pour cette saison). Il sera organisé par les AS de DAVAYE, LA ROCHE-VINEUSE et VINZELLES et qualifiera 2 équipes pour les Championnats de France qui se dérouleront les 9-10-11 septembre 2022 à BRIVES-CHARENSAC (43).

### DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Elle se déroulera sur deux jours : à VINZELLES le mardi 24 mai, le premier tour qualifiera 16 équipes pour le deuxième tour qui aura lieu le jeudi 02 juin à DAVAYE.

**Le mardi 24 mai, toutes les parties (poules et cadrages éventuels) seront limitées à 13 points ou 2h00.** Début des parties : 8h00.

**Le jeudi 02 juin, la compétition débutera à 9h30 (parties en 2h00) en élimination directe et se poursuivra l'après-midi (2 parties) à partir de 14h.**

### REGLEMENTATION

Toutes les équipes seront constituées de 4 ou 5 joueurs appartenant à la même ASB-ESB.

#### Composition des équipes :

- 1 seul joueur de 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> division autorisé par équipe.
- Au minimum, 2 joueurs de 4<sup>ème</sup> division inscrits par équipe.

**CADRES de JEU (idem Féminines) à RESPECTER**

Tous les joueurs de l'équipe devront **obligatoirement** porter une tenue uniforme (haut).

Tous les participants devront être en possession d'une licence réglementaire : licence **V**, cachet médical obligatoire dès le début de la compétition, photo récente, tampon du club à cheval sur la photo, signature du joueur.

Les arbitres désignés pour la compétition auront le devoir de contrôler les licences avant le début de celle-ci et d'appliquer le règlement le cas échéant.

**ENGAGEMENT : 30 €/quadrette.** La facture parviendra aux AS après les Fédéraux.

### INDEMNITES ET RECOMPENSES

**Mardi 24 mai** : 20 € par partie jouée et gagnée en poule. 25 € en cadrage.

**Jeudi 02 juin** : 1<sup>ère</sup> qualificative : 25 €. 2<sup>ème</sup> qualificative : 30 €. Partie finale : 40 €.

Challenges attribués par le CSB aux joueurs qualifiés.

### INSCRIPTIONS

Les fiches d'engagement CSB 71 correctement remplies (mentionnant les noms, prénoms, division, n° de licence, nom de l'ASB-ESB) seront reçues jusqu'au **vendredi 13 mai** (délai de rigueur) à

[secretariat@csb71.com](mailto:secretariat@csb71.com) ou Daniel COTTIN 17 Rue du Moulin Thomas 03 510 MOLINET

**LE BUREAU DU CSB 71**